

# Conditions Générales de Vente

## Formation Professionnelle

### 1. Désignation

Le **CLABH** est un organisme de formation à l'écoute dont le but est de favoriser l'humanisation, l'écoute et le respect dans les relations avec les personnes vulnérables afin d'améliorer leur bien être. Son public, bénévole des associations adhérentes ou professionnel de santé, intervient dans les structures médicales, sanitaires et sociales, ainsi qu'à domicile.

Son siège social est fixé au CHU de Grenoble, CS 10217 38043 Cedex 9, et ses locaux se situent au Pavillon E, du CHU Allée des Sablons, 38043 Grenoble.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- **Client** : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès du **CLABH**.
- **Stagiaire** : la personne physique qui participe à une formation.
- **Formations interentreprises** : les formations inscrites au catalogue du **CLABH** et qui regroupent des stagiaires issues de différentes structures.
- **Formations intra-entreprises** : les formations réalisées par le **CLABH** pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients.
- **OPCA** : les organismes paritaires collecteurs agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.
- **CGV** : les conditions générales de vente, définies ci-dessous

### 2. Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par le **CLABH** pour le compte d'un **Client**. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du **Client** aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du **Client**, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du **Client**.

### 3. Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Tous les prix TTC sont indiqués en euros.

La TVA est non applicable, article 293 B du Code général des impôts, sous réserve du respect des conditions définies par cet article.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'issue de la formation, à réception de facture, au comptant, sans escompte à l'ordre du **CLABH**.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demi le taux d'intérêt légal. Le **CLABH** aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du **Client** sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus au **CLABH**.

#### 4. Dédit et remplacement d'un stagiaire en inter

En cas de dédit signifié par le **Client** au **CLABH** au moins 15 jours avant le démarrage de la formation le Client devra régler la formation de ce stagiaire

#### 5. Annulation par le CLABH d'une formation en inter

Le **CLABH** peut annuler, avec un préavis de 14 jours ouvrables, toute formation en inter si le nombre minimum d'inscrits requis pour cette formation n'est pas atteint.

#### 6. Annulation, absence ou interruption d'une formation en intra

Tout module commencé est du dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au **Client** par le **CLABH**.

D'autre part, en cas d'annulation de la formation par le **Client**, Le **CLABH** se réserve le droit de facturer au **Client** des frais d'annulation calculés comme suit :

- si l'annulation intervient plus de 30 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation
- si l'annulation intervient entre 30 jours et 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix H.T. de la formation
- si l'annulation intervient moins de 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 100 % du prix H.T. de la formation

#### 7. Horaires et accueil

Sauf indication contraire portée sur la convocation, les formations se déroulent de 09h à 17h00 avec une pause déjeuner. Les locaux du **CLABH** accueillent les **Stagiaires** de 09h00 à 17h00.

#### 8. Effectif

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques.

Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Seuls les devis dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord », retournés au **CLABH** ont valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. LE **CLABH** peut alors proposer au **Stagiaire** de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente.

## 9. Devis et attestation

Pour chaque action de formation professionnelle, un devis est adressé en deux exemplaires par le **CLABH** au **Client**. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doit être retourné au **CLABH** par tout moyen à la convenance du **Client** : courrier postal, télécopie, mail.

A l'issue de la formation, le **CLABH** remet une attestation de formation au **Stagiaire**. Une attestation de présence pour chaque **Stagiaire** peut être fournie au **Client**, à sa demande.

## 10. Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, Le **CLABH** est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses **Clients** ou de ses **Stagiaires**.

Le **CLABH** ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses **Clients** ou de ses **Stagiaires** en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes au **CLABH**, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable du **CLABH**.

## 11. Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par Le **CLABH** pour assurer les formations ou remis aux **Stagiaires** constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

A ce titre, le **Client** et le **Stagiaire** s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès du **CLABH**. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le **Client** et le **Stagiaire** en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

## 12. Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif, et peuvent être adaptées en fonction des besoins de chaque **Client**.

Le contenu définitif est confirmé dans le devis accepté par le **Client**.

### **13. Confidentialité et communication**

LE **CLABH**, le **Client** et le **Stagiaire** s'engagent à garder confidentiels les informations, autres que celles associées à la formation, auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription,. LE **CLABH** s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations les informations transmises par le **Client** y compris les informations concernant les **Stagiaires**.

Cependant, le **Client** accepte d'être cité, et de faire diffuser son logo, par Le **CLABH** comme **Client** de ses formations. A cet effet, le **Client** autorise le **CLABH** à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

### **14. Protection et accès aux informations à caractère personnel**

Le **Client** s'engage à informer chaque **Stagiaire** que des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de le **CLABH**.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le **Stagiaire** dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant.

En particulier, Le **CLABH** conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du **Stagiaire**, exclusivement à des fins statistiques anonymes, et dans le but d'amélioration des formations proposées.

Enfin, le **CLABH** est autorisée à utiliser les photos et vidéos toute image qui y auraient été prises par tout moyen multimédia lors des formations pour sa communication de toute nature.

### **15. Droit applicable et juridiction compétente**

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le **Client** et le **CLABH** à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, le Tribunal de Commerce du Défendeur sera seul compétent pour régler le litige.